

# L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

## Fin des Loisirs communautaires Saint-Jean- Baptiste ?

Par Amélie Tendland

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, la Ville de Québec a retiré à l'organisme les Loisirs communautaires Saint-Jean-Baptiste la gestion des activités de loisir du quartier que l'organisation assumait depuis plus de 15 ans.

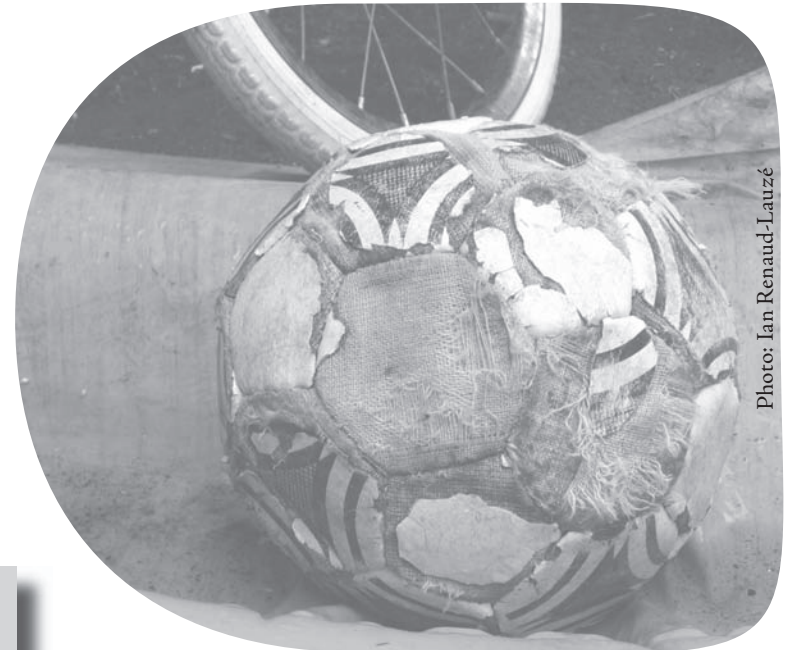


Photo: Ian Renaud-Lauzé

### Dans ce numéro:

- Coop d'habitation vs gentrification p. 2
- Prolongement de l'autoroute du Vallon p. 3
- Le Vestiaire du faubourg p. 3
- Passe-moi ton bail p. 4
- Grève à la Flèche de fer p. 8
- Nouveau: Babillard communautaire p. 10

### Éditorial

## La mixité sociale est un leurre

Par Nicolas Lefebvre Legault

Les quartiers populaires sont sous tension. La pauvreté force 40 % des locataires à engouffrer au moins le tiers de leur revenu dans le logement. La pénurie, qui était généralisée au début (c'est-à-dire qu'elle touchait tous les types de logements), tend de plus en plus à se transformer en une pénurie de logements abordables. Malgré des besoins immenses, les autorités tergiversent et les logements sociaux promis sont livrés au compte-gouttes. C'est que les terrains se font rares et la compétition est féroce. Chaque fois qu'une bataille s'engage dans un quartier populaire pour un bout de terrain à construire, les pouvoirs publics opposent aux groupes communautaires le principe de la mixité sociale dans le but de les forcer à partager l'espace disponible avec des promoteurs de copropriétés (condos).

Qui est contre la mixité sociale? L'argument est pratiquement imparable. Éviter les ghettos, mélanger les genres, les cultures, les styles de vie est louable, mais tel n'est pas ce qu'entendent les élites par mixité sociale. Les projets de coopératives d'habitation actuellement en cours garantissent déjà une certaine mixité sociale, ne serait-ce que parce que seulement la moitié des futurs locataires pourront bénéficier d'une subvention du gouvernement (comme dans un HLM). Non, quand les élites parlent de mixité sociale, elles parlent de mélanger les yuppies et les pauvres.



Photo: André Desgagnés

De plus en plus de groupes communautaires tentent de retourner l'argument en faveur des locataires. Face à de grands projets immobiliers de luxe qui risquent d'accélérer radicalement des processus de gentrification déjà bien amorcés, plusieurs organismes utilisent l'argument de la mixité sociale pour revendiquer une place pour le logement social sur les sites de projets de condos. L'argumentation réussit souvent à ébranler promoteurs et élus, mais c'est une tactique de vaincu. Concrètement, cette tactique revient à quêter une place dans nos quartiers auprès de ceux et celles qui s'affairent à nous en déposséder. De plus, cette posture mine les chances de ceux et celles qui, dans le quartier d'à côté, s'opposent catégoriquement à de semblables projets de luxe et revendiquent exclusivement du logement social sur les sites visés. Tôt ou tard, les pouvoirs publics utiliseront les « belles victoires » obtenues dans le centre-ville gentrifié pour forcer l'acceptation d'un projet avec valeur sociale ajoutée dans un quartier populaire où la bataille n'était pas encore totalement perdue.

Des organismes, aussi, adhèrent parfois à l'idée de mixité sociale dans l'espoir d'arriver à « revitaliser le milieu ». Dans ce cas, le discours cache un renoncement. Plutôt que d'aider les gens à améliorer leur conditions socioéconomiques, certaines élites « communautaires » préfèrent importer des mieux nantis, des propriétaires de condos, dans

Dans un sommaire décisionnel signé le 29 avril dernier, l'arrondissement de La Cité, responsable de l'accréditation des organismes de quartier gérant les activités de loisir, explique éprouver depuis plusieurs années « de sérieux problèmes relationnels et administratifs avec la corporation ». Après plusieurs démarches et changements d'intervenants, l'arrondissement estime que la situation ne s'est pas améliorée et qu'un véritable partenariat entre les deux parties est désormais impossible. La gestion des activités de loisir de Saint-Jean-Baptiste sera donc confiée à deux autres organismes.

Les responsables du dossier invoquent des problèmes administratifs. Les Loisirs communautaires Saint-Jean Baptiste (LCSJB) doit en effet près de 17 000 \$ à la Ville de Québec. Les membres du conseil d'administration de l'organisme affirment que cette dette est due au non-versement, par la Ville, d'une subvention de 25 000 \$ décidée en 2001.

**La gestion des  
loisirs du  
quartier sera  
confiée à  
d'autres  
organismes**

### Protocole d'entente de 2001

À cette époque, les deux parties avaient signé un protocole d'entente. La corporation s'engageait alors à embaucher un employé chargé de planifier, d'organiser et de superviser les activités de loisir gérées par les Loisirs, ainsi qu'à trouver des voies de solution pour assurer sa pérennité. La Ville de Québec s'engageait quant à elle à donner une subvention, divisée en trois versements, pour le salaire de l'employé, de même qu'à offrir au LCSJB un service d'accompagnement professionnel.

Or, l'organisme n'a jamais reçu cet argent. Le premier versement devait être effectué en janvier 2002, soit moins de deux mois après la signature de l'entente ; les deux autres étaient prévus pour avril et août de la même année. Mais la Ville a alors invoqué les restructurations engendrées par les fusions. Au bout du compte, aucun des versements promis n'a été effectué. LCSJB a pourtant engagé un employé et produit un plan de développement, comme il s'y était engagé.

Pourquoi la subvention n'a-t-elle pas été versée? Les bénévoles de l'organisme l'ignorent. La Ville de leur a pas donné de véritables raisons. En avril 2003, l'organisme envoie donc une

Suite en page 10 MIXITÉ

Suite en page 2 LOISIRS

# Les coopératives d'habitation : Une digue à la gentrification de Saint-Jean-Baptiste

Par Nicolas Lefebvre Legault

**Selon une étude réalisée par deux chercheurs du Département de sociologie de l'Université Laval et commanditée par le Comité populaire, les coopératives d'habitation jouent encore leur rôle en permettant à de nombreux ménages à faible revenu de demeurer dans le faubourg, et forment ainsi une sorte de rempart contre la gentrification à outrance.**

Les chercheurs de l'Université Laval définissent la gentrification comme « l'appropriation d'un quartier ou d'une partie d'un quartier ancien par une population nouvelle constituée de ménages plus riches et entraînant un réaménagement des caractéristiques socio-démographiques, économiques et culturelles du quartier ». La gentrification d'un quartier, même si elle peut être rapide, ne survient jamais d'un coup et est plutôt un processus à moyen et long terme. La gentrification est problématique dans la mesure où le résultat final est de déloger les ménages à faible revenu et de les déposséder de ce qui était, hier encore, leur milieu de vie.

## La gentrification dans le faubourg

Le processus de gentrification dans Saint-Jean-Baptiste ne date pas d'hier. Les projets de revitalisation des années 60 ont failli porter un coup mortel au quartier. Dès 1976, la résistance s'organise et les locataires élaborent la formule des coopératives d'habitation, inexistante à l'époque, pour prendre le contrôle de leur environnement. Malgré cette résistance populaire, le quartier connaîtra des transformations spectaculaires au cours des années suivantes. Selon l'étude, l'évolution des revenus dans le quartier montre clairement une tendance à la gentrification. En 1971, le revenu moyen des ménages habitant Saint-Jean-Baptiste était inférieur d'environ 40 % au revenu moyen des ménages de la ville de Québec. En 1996, le rapport s'était inversé, le revenu moyen des ménages du quartier étant supérieur de 5 % au revenu moyen des ménages de la ville de Québec. D'autres indices, comme la proportion de jeunes adultes instruits (un taux de diplomation universitaire de près de 40 % dans le quartier contre 24 % dans le reste de la ville) et la faible présence d'enfants (inférieure de moitié à celle du reste de la ville) pointent également vers un phénomène de gentrification.

Une analyse plus fine des données montre cependant que la gentrification n'est pas uniforme dans le quartier. Le secteur « Les Plaines », qui couvre grosso modo tout le sud du quartier à partir de René-Lévesque, présente toutes les caractéristiques d'un lieu gentrifié. Au nord du quartier, le secteur « La Paroisse », le cœur du faubourg, ne semble pas affecté tandis que les secteurs est, « Dufferin », et ouest, « La Tour », semblent être des « zones tampons ». Le sud du quartier est très différent du nord, la population y est beaucoup plus âgée (la pyramide des âges y est carrément inversée) et fortunée. Dans le nord du quartier, par contre, la population est jeune (celle dans la vingtaine domine largement), très instruite mais relativement pauvre, le revenu moyen se situant entre 20 000 \$ et 23 000 \$, ce qui est très proche du seuil de faible revenu (18 841 \$). Autrement dit, le faubourg historique n'est pas encore gentrifié même s'il subit de fortes pressions en ce sens.



Photo: Emilie Baillargeon, les DéclencheurEs

## Les coopératives d'habitation du quartier

Saint-Jean-Baptiste compte 32 coopératives d'habitation qui possèdent au total 534 logements, soit à peu près 10 % du parc locatif du faubourg. Il ressort de l'étude que les familles avec enfants sont plus nombreuses dans les coopératives que dans le reste du quartier (mais moins que dans le reste de la ville). Le taux de diplomation est sensiblement le même que dans le reste du quartier, ce qui ne semble cependant pas se traduire par une bonne place dans l'échelle sociale : le revenu moyen des coopérateurs est de beaucoup inférieur à celui constaté dans le faubourg, et ce, bien que la moyenne d'âge dans les coopératives soit

supérieure à celle du reste de la population.

Les chercheurs de l'Université Laval en arrivent à la conclusion que les coopératives d'habitation jouent bien leur rôle et permettent à des ménages à faible revenu de rester dans le quartier, malgré une pression à la gentrification.

## Une digue plus qu'un frein

À l'origine, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste voulait savoir si les coopératives d'habitation – la formule de logement social que nous avons toujours préconisée – étaient un frein à la gentrification. De plus en plus de gens prétendent que les coopératives du quartier s'embourgeoisent et qu'en fait, elles favorisent la gentrification au lieu de la freiner. Avons-nous fait fausse route pendant 25 ans ?

Selon les chercheurs du Département de sociologie de l'Université Laval, les deux positions recourent une partie de la réalité. C'est-à-dire que les coopératives d'habitation sont constituées de résidents ayant un niveau socioéconomique (revenu et type d'emploi) inférieur à celui des résidents du quartier en général, mais supérieur à la moyenne constatée dans les autres coopératives de la province. De plus, le taux de diplomation universitaire des coopérateurs est légèrement plus élevé que la moyenne des résidents du quartier, ce qui, estiment les chercheurs, pourrait conduire à une amélioration du niveau socioéconomique des membres.

L'étude conclut donc que les coopératives d'habitation ne sont pas un frein à la gentrification, mais une digue; pour l'heure elles permettent de contrôler le phénomène, mais ne peuvent pas l'arrêter. En cas de vague de fond, la digue que constituent les coopératives d'habitation pourrait donc céder. C'est en partie pourquoi le Comité populaire croit que la part du logement social dans le quartier doit continuer d'augmenter.

Geneviève Brunet-Gauthier et Sébastien Bolduc, *Les coopératives d'habitation du quartier Saint-Jean-Baptiste, pour qui, pourquoi. Profil social et aspirations résidentielles des coopérateurs*, Département de sociologie, Université Laval, 2004.

L'étude est disponible au Comité populaire.

## Suite de la une LOISIRS

mise en demeure à la Ville, afin de recevoir les 25 000 \$. Les deux parties sont maintenant devant les tribunaux. « Les obligations avaient pourtant été respectées, mais il semble que les demandes de la Ville aient changé en cours de route », explique Stéphane Poiré, avocat des Loisirs. La Ville invoque maintenant ce litige pour ne pas verser la subvention. À l'arrondissement de La Cité, on s'est refusé à tout commentaire, au motif que le dossier est devant les tribunaux.

## L'organisme n'a jamais reçu les sommes convenues

### Problèmes relationnels

« Nous n'avons pas de problèmes administratifs. Si on nous avait versé la subvention, nous enregistrierions un surplus budgétaire », soutient Sonia Boivin, présidente de LCSJB. Elle explique d'ailleurs que le nombre d'inscriptions aux activités de loisir a augmenté de 400 % depuis quatre ans, et que l'offre et

la diversification des activités n'ont pas cessé de croître également. « Le problème n'est pas administratif, mais plutôt relationnel », insiste-t-elle.

Refus de transmettre les informations et les documents demandés par la Ville, manque de collaboration, fonctionnement déficient face à la clientèle, nombreuses plaintes : les problèmes dont fait état le sommaire décisionnel de la Ville sont multiples, situation que démentent fermement les bénévoles des LCSJB. Par exemple en ce qui a trait aux plaintes (dont le document public ne précise pas le nombre ni la nature), ils affirment qu'aucune plainte officielle n'a été transmise à l'organisme par la Ville. Si le document prétend que LCSJB « refuse catégoriquement » de transmettre ses états financiers, les bénévoles assurent de leur côté que ceux-ci sont déposés chaque année en assemblée générale.

### Citoyens pénalisés?

L'organisme déplore aussi que le sommaire décisionnel de la Ville laisse entendre que les citoyens auraient pu être pénalisés quant à l'offre en loisirs, en ce début de période estivale, si on avait tardé à retirer son

accréditation. Les auteurs du document se sont bien gardés de préciser que c'est le conseil d'arrondissement qui a refusé de présenter au conseil municipal du 17 mai dernier la demande de financement de l'organisme pour le programme Vacances-Été 2004.

Enfin, la bonne foi de certains fonctionnaires dans ce dossier est aussi mise en doute. Un des responsables du dossier, Daniel Therrien, a affirmé, à l'occasion de l'assemblée générale de LCSJB de 2002, que « personne n'est intéressé à payer pour les loisirs d'une minorité ». L'organisme souhaiterait justement que la Ville fasse appel au conseil de quartier afin de consulter

la population sur ses goûts et besoins en matière de loisirs. Pendant que certains fonctionnaires veulent pour Saint-Jean-Baptiste des services de loisirs basés sur le principe « utilisateur-payeur », les LCSJB ont pour leur part toujours souhaité offrir des loisirs accessibles à tous les résidents, peu importe leur situation financière.

# Les promoteurs du prolongement de l'autoroute du Vallon sur la sellette

## Le BAPE est enclenché!

Par Emilie Dufour, membre du comité forêt des AmiEs de la Terre de Québec

La plupart des élus et des élues de la Ville veulent en finir au plus vite avec l'autoroute du Vallon, afin de réaliser le développement résidentiel prévu dans Lebourgneuf depuis longtemps. Leur façade de sympathie pour les automobilistes qui subissent la « congestion routière » cache le désir de développer ce secteur au maximum. Car cela amènera nombre de nouveaux contribuables qui renfloueront les coffres de la Ville... sans parler de la manne pour les promoteurs en tous genres.

« C'est de l'enflure verbale que de penser que du Vallon contribuera à l'étalement urbain! » Tels étaient les propos de Pierre Laterrière, porte-parole de la coalition pro-du Vallon qui présentait un mémoire au cours de la seconde partie des audiences du Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) amorcées le 1er juin dernier. Or, dans le seul secteur Les Méandres, l'aménagement de 295 lots pour la construction de maisons coûtera 9 millions en infrastructures, ce qui représente une dépense d'environ 30 000 \$ par lot pour les contribuables de la ville. Si ce n'est pas de l'étalement urbain que de développer un secteur actuellement dépourvu de la plupart des infrastructures essentielles, je me demande bien ce que c'est.

La ville de Québec est loin de connaître une croissance démographique qui permettrait d'assumer les coûts de projets aussi démesurés. La densité du réseau routier de Québec et l'étalement urbain qui en découle impliquent des coûts importants pour la communauté. L'entretien des routes, les soins de santé reliés à la pollution et aux accidents, les coûts des nouvelles infrastructures civiles nécessaires à l'étalement urbain comme les égouts, les réseaux énergétiques, les écoles et les services d'urgence, ne sont que quelques-uns des éléments à considérer dans la facture du projet du Vallon.

Parce que les politiques d'urbanisme de la ville ont toujours favorisé l'étalement urbain, Québec possède un réseau

autoroutier très dense. La Ville est étalée comme si elle comptait une population de trois millions. Ce type de développement entraîne une diminution de la population des quartiers centraux et une augmentation dans les banlieues. De plus, il favorise la croissance continue du parc automobile de Québec, d'ailleurs plus importante que la croissance démographique! La circulation a également augmenté sur les grands axes autoroutiers de la région. Il n'est donc pas étonnant que l'on continue de construire d'immenses stationnements dans les quartiers centraux pour les automobilistes des banlieues, au détriment des besoins prioritaires des résidents et résidentes de ces quartiers, comme l'accès à du logement social ou à des services de proximité en qualité et en quantité suffisantes.

### Prolonger l'axe du Vallon : une solution au problème de congestion?

Étant donné que le parc automobile est en pleine expansion; qu'une nouvelle route attire les automobilistes et incite les usagers du transport en commun à se déplacer en voiture s'ils peuvent le faire; que les projets de développement résidentiel visent pour l'heure la construction de près de 5 000 unités dans un secteur où les ménages possèdent déjà 2 automobiles en moyenne; en toute logique, la circulation augmentera de façon considérable. Le soulagement de la congestion dans ce secteur ne durera que quelques années. De nombreuses études confirment que de tels projets de développement résidentiel tendent à accroître la congestion routière de manière constante.

### Le culte polluant de l'automobile

Au lieu de continuer à dépenser des millions dans la construction de routes, nous devrions mettre en place des mesures incitant à utiliser le transport collectif. À l'heure actuelle, on investit dix fois moins dans le transport en commun qu'on dépense dans l'automobile. Le transport en commun est aux prises avec une crise financière de plus en plus grave même si, paradoxalement, l'achalandage augmente d'année en année. Toutefois, aucun des ordres de gouvernement n'ose faire face aux problèmes reliés à la



pollution atmosphérique, à l'étalement urbain et à la disparition de nos rares espaces naturels urbains.

### Une menace à la dernière forêt urbaine de Québec

Pour paraphraser David Suzuki, l'aspect le plus destructeur de la ville est la rupture profonde qui s'y opère entre les humains et la nature. La forêt de l'Escarpement est la dernière forêt urbaine à Québec. Elle abrite plusieurs espèces animales et végétales dont certaines sont menacées d'extinction. Si les promoteurs vont de l'avant avec du Vallon, ils enclencheront le processus de destruction massive de la forêt de l'Escarpement.

Face aux problèmes de transport public, les politiciens nous présentent seulement une alternative : continuer de collectiviser le transport privé ou privatiser le transport collectif! Il existe d'autres modèles de développement urbain, mais seule une véritable volonté politique de changement, qui place le bien commun au centre des décisions, pourra faire en sorte qu'on réalise ensemble un véritable virage vert le transport collectif.

Pour obtenir une copie de notre mémoire sur le prolongement de du Vallon : [atquebec@clic.net](mailto:atquebec@clic.net).

## Le Vestiaire du faubourg

# Déménagement et changement de cap

Par l'équipe du Vestiaire

**Le Vestiaire du faubourg a quitté les locaux qu'il occupait depuis 1995 au sous-sol de l'église Saint Jean-Baptiste pour s'installer au 780, Sainte-Claire, dans l'ancien presbytère. Nous avons formé une nouvelle équipe qui fait de la solidarité et de l'éducation populaire ses deux principales priorités.**

Tant que nous étions dans l'église, nous pouvions difficilement remplacer le concept de « charité » par celui de solidarité. La population identifiait le vestiaire à la Saint-Vincent-de-Paul et à la charité envers les pauvres. Nous partageons maintenant le même espace que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, dont nous faisons partie, et nous changeons de cap. Nous voulons que le Vestiaire soit un lieu d'échange où la qualité prime sur la quantité. Par qualité des échanges, nous pensons autant aux choses matérielles qu'aux idées, renseignements, et autres, que les personnes venant ici voudront bien partager. Nous sommes là pour recueillir des fonds pour le Comité populaire, mais notre objectif est beaucoup plus large. Nous voulons lutter contre la pauvreté; nous voulons davantage de justice sociale, et non une redistribution des cochonneries qui encombrant les mieux nantis; nous voulons une meilleure qualité de vie pour TOUT ce qui vit. Rien de moins.

Nous ne pouvons plus offrir le service d'un bac de collecte pour que vous y déposiez vos surplus. D'abord, nous avons beaucoup moins d'espace pour accumuler de gros sacs, et n'avons plus accès à des entreprises de

recyclage textile. Ensuite, nous aimerions axer notre fonction sur des vêtements, draps, couvertures, etc. de meilleure qualité et en moins grande quantité. Par ailleurs, nous avons souvent demandé aux personnes qui nous font des dons de trier leurs trucs d'avance. Plusieurs l'ont fait, mais nous ne récoltions pas plus de 15 à 20 morceaux revendables pour 20 à 22 sacs de déchets par semaine! Sans parler du travail et de l'énergie physique nécessaires pour manipuler de telles quantités! En outre, les gens pensent souvent que leurs surplus vont en intéresser d'autres, ce qui n'est pas toujours le cas. Règle générale, ce dont on ne veut pas, personne n'en veut. Aussi nous vous demandons d'apporter de petites quantités de choses que vous aimeriez acheter vous-mêmes.

L'équipe du Vestiaire du faubourg a formé un comité de travail qui se propose de réfléchir sur différents aspects de la consommation et de la solidarité touchant, entre autres, la surproduction de biens, l'illusion du recyclage et les vrais besoins. Nous partagerons les fruits de nos réflexions avec vous dans l'*Infobourg*. Nous vous invitons chaleureusement à venir nous voir au 780, Sainte-Claire, du lundi au vendredi entre 12 h et 16 h. Profitez-en pour nous faire part de vos réflexions et pour apporter deux ou trois choses que vous aimez encore mais que vous n'utilisez plus.

## Historique

Les locaux occupés par le Comité populaire, le Vestiaire du faubourg et l'Association des gens d'affaires du faubourg (AGAF), gagnés de haute lutte à l'occasion de la vente du presbytère qui a bien failli passer à l'entreprise privée, abritaient les religieuses qui servaient les prêtres.

Le Vestiaire occupe l'ancienne chapelle des sœurs, et les organisateurs communautaires sont installés dans la partie où celles-ci dormaient. Des cellules longitudinales pouvant à peine contenir un petit lit s'alignaient sur une triste rangée. Et pendant ce temps, les prêtres

habitaient de grands appartements de deux pièces et demie avec salles de bains aux étages supérieurs. Bien évidemment, eux étaient logés, nourris, lavés et Dieu sait quoi, pour pouvoir se consacrer à la haute tâche de sauver les âmes des pauvres pécheurs. Nous puisons force et courage dans la lutte que nous menons pour que justice soit rendue à toutes ces femmes anonymes qui ont vécu, et surtout travaillé, dans ces lieux où nous vivons à notre tour.

Photo: Emilie Baillargeon, les DéclicheurEs



Michelle Briand de l'équipe du Vestiaire du faubourg

# Passe-moi ton bail

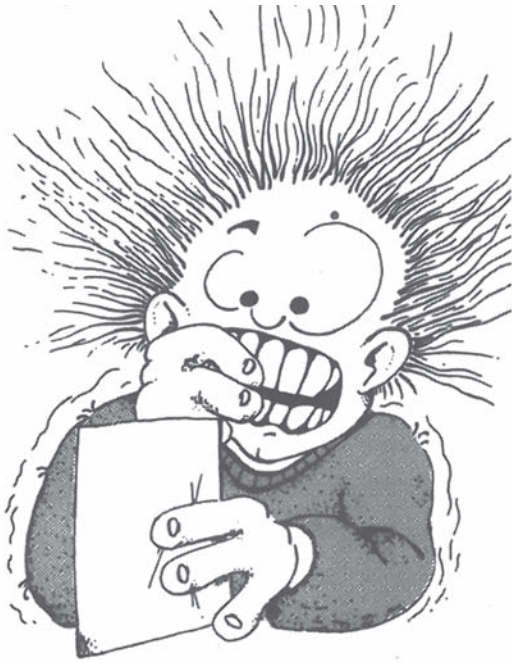
## Pour s'entraider entre locataires!

Par Marie Langevin

Les logements sont des ressources rares et très convoitées par les temps qui courent. Résultat, les proprios ont tout le loisir de profiter de la conjoncture et d'augmenter les loyers de façon abusive, particulièrement à l'occasion de la signature d'un nouveau bail.

Même si le marché ne joue pas en faveur des intérêts des locataires, les campagnes d'information sur les avis d'augmentation de loyer ont porté fruit. Les locataires connaissent davantage leurs droits et contestent les augmentations qui leur sont proposées. Mais combien savent que l'on peut également contester le loyer après avoir signé un nouveau bail?

C'est là qu'entre en jeu la fameuse « section G » du bail. Tout d'abord, quand vous signez un nouveau bail, vous avez le droit de savoir combien payait l'ancien locataire. Cette information doit être inscrite dans la section G, « Avis au nouveau locataire ». Mais la plupart du temps, les propriétaires omettent, volontairement ou non, de remplir cette section. Et même lorsqu'elle est remplie, rien ne garantit la véracité des informations.



Pour se donner collectivement le pouvoir de s'opposer à la flambée des loyers, les comités logements et les associations de locataires ont lancé la campagne Passe-moi ton bail. L'idée est très simple, il s'agit de remettre votre bail au nouveau locataire lorsque vous déménagez. Ce geste de solidarité peut lui permettre de connaître les conditions de l'ancien bail et de contester l'augmentation si elle est abusive. Vous pouvez soit remettre une copie de votre bail en main propre au nouveau locataire, soit la poster à votre ancienne adresse.

Quels sont les recours pour contester la hausse du loyer de votre nouveau logement? Ils sont de trois types, et déterminés selon la situation.

Si le propriétaire n'a pas inscrit le montant que payait l'ancien locataire, vous avez jusqu'à deux mois après le début du bail pour demander une révision du loyer à la Régie du logement.

Si le montant inscrit est inférieur à celui qui vous est demandé, vous avez dix jours à compter de la date de la signature du bail pour demander une révision du loyer à la Régie.

Si le propriétaire a fait une fausse déclaration, vous avez

jusqu'à deux mois après la connaissance de la fraude pour demander une révision du loyer.

Pour toute question relative à la campagne Passe-moi ton bail ou au droit au logement, vous pouvez contacter le Bureau d'animation et d'information logement de Québec (BAIL) au 523-6177, ou le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste au 522-0454.

### Hausses de loyer tout sur les vertus cachées de la section G

Plusieurs paramètres entrent en ligne de compte pour déterminer si une hausse de loyer est justifiée ou non. Il faut considérer les augmentations de taxes, les dépenses d'immobilisation (rénovations), les primes d'assurances, etc. Mais si votre logement n'a pas eu de rénovations majeures au cours des dernières années et que le proprio n'a pas absorbé d'autres augmentations de coûts, les indices fixés par la Régie du logement peuvent vous guider.

Indices 2004 de la Régie du logement:

- ♦ logement chauffé au mazout : 3 %;
- ♦ logement chauffé au gaz : 3,1 %;
- ♦ logement chauffé à l'électricité : 1,5 %;
- ♦ logement non chauffé : 1,4 %.

## Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste Une force dans le quartier!

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est un comité de citoyens actifs depuis 1976 dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste et oeuvre dans le domaine de la défense des droits sociaux, politiques et culturels de la population

### Soutien aux initiatives locales

Le Comité populaire veut favoriser le développement et le renforcement du tissu communautaire du quartier. C'est pourquoi il a soutenu, et continue de soutenir, plusieurs initiatives telle le Service d'échange local (SEL), le Centre Famille Haute-Ville ou encore les Loisirs communautaires Saint-Jean-Baptiste.



### L'union fait la force!

L'histoire de notre quartier, et du monde entier, prouve que l'union fait la force et qu'ensemble, on peut changer les choses.

Vous pouvez devenir membre du Comité populaire. N'hésitez pas, contactez-nous!

780, rue Sainte-Claire  
Québec (Québec) G1R 5B9  
Tél. : 522-0454, Fax: 522-0959



## Série noire pour les locataires

Par Nicolas Lefebvre Legault

En ce début d'été, les communiqués annonçant des mauvaises nouvelles s'accumulent sur le bureau de la permanence du Comité populaire. À croire que nous sommes en pleine série noire.

### Seulement 125 nouvelles coopératives pour Québec

La Fédération des coopératives d'habitation de Québec et Chaudière-Appalaches (FÉCHAQ) est d'avis que le gouvernement du Québec nie les besoins en matière de logement abordable dans la capitale. En effet, alors que le taux d'inoccupation de la région de Québec est à 0,5 %, la SHQ ne prévoit que 125 nouvelles unités de coopératives d'habitation dans le cadre du programme Accès-Logis (le seul programme qui permet de construire des logements subventionnés comme dans un HLM, et donc accessible aux plus pauvres). Guillaume Brien, le directeur général par intérim de la Fédération, n'y va pas par quatre chemins. « Cent vingt-cinq unités de logements ne permettront pas de solutionner durablement la crise, car les besoins sont estimés à 1 000 nouveaux logements par année. » Pour ajouter l'insulte à l'injure, une rumeur persistante veut qu'aucune de ces unités ne soit disponible pour l'arrondissement 1... À suivre.



### Les vieilles coops ne seront pas rénovées

En pleine campagne électorale, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a décidé qu'elle privait 23 600 logements coopératifs d'un programme de rénovation sous prétexte que des coopératives reçoivent déjà une aide financière du gouvernement fédéral. Le problème, c'est que l'aide fédérale n'a rien à voir avec les rénovations, mais vise plutôt à aider les locataires à plus faible revenu à ne pas consacrer la majorité de leur budget au logement. La FÉCHAQ trouve la situation d'autant plus injuste que les coopératives visées s'étaient fait imposer des « critères de modestie » par la SCHL au moment de leur fondation. En clair on les a forcées, il y a 25 ans, à choisir systématiquement les matériaux les moins chers et aujourd'hui, on leur refuse les rénovations devenues nécessaires précisément à cause de l'utilisation de ces matériaux *cheaps*.

# L'été plein les oreilles

## Jamais sans mes bouchons!

Par Carole Towner

**Encore heureux qu'on aille vers l'été, saison durant laquelle, en ville, le bruit est insupportable.**

Malgré le froid qui a perduré, l'été s'annonce allègrement par les bourgeons qui ont pris de l'assurance. De jeunes callipyges promènent leur nombril, les conversations se prolongent le long des trottoirs (parfois sous mes fenêtres!) et les travaux de réfection de la rue Saint-Jean vont de bon train. Suivront le Festival d'été, la Fête du faubourg, le marché aux puces, les spectacles sur le parvis de l'église, et j'en passe. Fenêtres ouvertes et tolérance oblige, jusqu'à septembre, le bruit sera à l'honneur et il faudra faire avec. L'asphalte, la pierre et la brique, en plus de fournir l'acoustique idéale, ont pour effet de rendre la chaleur encore plus insupportable. Pas de feuillage suffisant pour se mettre à l'ombre, ni le chant vivifiant d'une fontaine pour se rafraîchir, ne serait-ce que les oreilles. Si je pouvais me faire congeler!

Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg. La pollution sonore, de plus en plus manifeste dans les grandes villes, atteint maintenant notre municipalité. Les fusions y sont-elles pour quelque chose? C'est en l'écoutant que je réalise à quel point ma ville s'est agrandie, un peu comme la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf. Et j'ai parfois l'impression d'habiter Montréal. S'adapter à ce vacarme relève de l'utopie. En plus d'être envahis par les bruits de la circulation diurne, le ronronnement prolongé du moteur des automobiles stationnées et la musique qui résonne de leur radio, nous devons également tolérer la voix des fêtards hurlant au sortir des bars, d'où s'échappe un cocktail sonore des fenêtres grandes ouvertes. Je vous épargne le bruit des sirènes et celui des planches à roulettes qui circulent jour et nuit. Je ne parle pas non plus de certains commerçants ajoutant à leur enseigne une publicité sonore qui ne correspond pas toujours à nos goûts.

Hélas, une fois la période d'achalandage terminée, une autre forme de sollicitation prend la relève. Aux balles qui rebondissent dans la cour de l'école s'ajoutent les pratiques des troubadours se réunissant sur le parvis de l'église, quand ce n'est pas le système de son d'un appartement voisin venant percuter nos oreilles durant leur pause syndicale. Là, ma patience flanche! J'ai alors l'impression

de me retrouver au beau milieu d'un terrain de camping où la proximité des roulottes rend impossible la tranquillité qu'on associe à la campagne. Littéralement bombardée par les percussions qui me poursuivent jusque dans mon intimité, je peste contre les artistes, moi qui suis pourtant musicienne.



Photo: Emilie Baillargeon, les DéclencheurEs

### Et merde Québec!

Comme j'ai le loisir d'observer les agents de stationnement qui s'activent sous mes yeux, je devine quelles sont les priorités de la Ville. Lorsqu'il s'agit de soutirer de l'argent on ne manque pas de zèle, mais la lenteur s'impose quand vient le temps de répondre aux plaintes. J'ai déjà attendu plus d'une heure avant qu'on intervienne pour interrompre une troupe d'amateurs se livrant à une improvisation rythmique insupportable, et ce, entre 2 h 30 et 4 h du matin. Quand je pense qu'un musicien de rue est passible d'une amende de 500 \$ s'il ne respecte pas certains règlements en plus d'avoir à déboursier pour un permis, cela confirme mes soupçons.

Autre chose, un des murs de l'immeuble où j'habite jouxte celui de l'école, alors que l'arrière renvoie au parc municipal sur d'Aiguillon. Côté bruit, c'est le gros lot. Et moi, je suis particulièrement gâtée, puisque l'escalier de secours donne sur une de mes fenêtres. Les jeunes ont tendance à prendre pour un manège ce système de sécurité qui, dans les faits, s'avère dangereux. S'amusant à l'escalader, ils multiplient les atterrissages sur le sol, causant des secousses qui feraient réagir un sourd. La rouille accumulée sur l'escalier

en dit long sur la négligence. Et pas le moindre huilage pour éviter le grincement occasionné par le mouvement de montée et de descente de l'engin. Même chose pour la balançoire qui fait hurler, la nuit, les rares personnes qui ont l'audace de se plaindre. C'est à se demander comment on peut dépenser autant pour la restauration d'endroits déjà fonctionnels (je pense au parvis de l'église), alors qu'on refuse d'investir pour réparer l'escalier à l'agonie et le mécanisme des balançoires qui font l'enfer des citoyens la nuit. Les autorités municipales font preuve d'incohérence et de laxisme. Insensibles aux plaintes, elles se renvoient la balle. À nous de subir les parties de plaisir dans le parc la nuit, et les joutes sportives dans la cour de l'école après 23 h.

### Comment peut-on faire la sourde oreille devant un problème aussi criant?

Je propose quelques solutions simples et peu coûteuses : réparer les balançoires, limiter l'accès au parc et à la cour de l'école à des heures réglementaires, refaire une beauté à l'escalier de secours et l'équiper d'un système qui bloque son accès de l'extérieur. Répondre aux plaintes dans un délai raisonnable pour assurer aux résidents une qualité de vie acceptable. De même, l'installation de quelques écriteaux sur les murs sensibiliserait les citoyens au fait que le secteur est aussi un quartier résidentiel. Pourquoi ne pas organiser un concours pour trouver des slogans du genre « Le silence est dort » ou encore « Pitié pour nos oreilles »? Une campagne de sensibilisation médiatisée sur le droit au silence et au sommeil me semblerait pertinente et plus utile que de nombreux sujets futiles dont traitent nos journaux. Enfin, quelques portes clôturées aux endroits stratégiques diminueraient la présence des violeurs de notre sommeil durant la nuit.

Pour ma part, j'en ai assez de jouer à la police pour ramener les perturbateurs du silence à la raison. Depuis cinq ans que je suis ici, j'en entends plusieurs se plaindre, mais personne n'agit. Suis-je la seule qui ait des oreilles? S'il vous plaît, prouvez-moi le contraire et de grâce, n'attendez pas l'automne pour le faire!

## Pas d'OGM dans notre pain!

Par Anne-Marie Turmel

Le 4 mai dernier, une campagne pancanadienne contre le blé transgénique a été lancée par le Conseil des Canadiens, les AmiEs de la Terre de Québec et les AmiEs de la Terre de l'Estrie. Au niveau régional, l'Association coopérative et d'économie familiale ainsi que l'Union paysanne se sont joints à la campagne. Celle-ci invitait la population à envoyer par la poste une tranche de pain directement à Paul Martin.

Pour l'occasion, plus de 20 boulangeries artisanales de la région de Québec ont pris position publiquement contre le blé génétiquement modifié de Monsanto qui risque d'être accepté par le Canada et donc commercialisé au pays. Les boulangeries du quartier qui ont posé une affiche Non au blé OGM dans leur vitrine ont mis à la disposition de leur clientèle une pétition contre le blé transgénique. De plus, les boulangeries ont invité les personnes mordues du pain à en expédier une tranche à Paul Martin, pour signifier leur opposition à la commercialisation du blé génétiquement modifié. Même si, une semaine plus tard, la géante



la base et en revendiquant un moratoire sur la culture des OGM au Canada que nous assurerons la biodiversité et que nous empêcherons une poignée de compagnies assoiffées de fric de privatiser le garde-manger mondial. Merci aux boulangeries du quartier pour votre participation!

Monsanto annonçait qu'elle mettrait en veilleuse son projet de commercialisation du blé, la partie est loin d'être gagnée. Il ne faut pas être dupe car tout laisse croire que Monsanto ira de l'avant avec ce projet lorsque les ardeurs des opposants et des opposantes seront calmées.

### L'État toujours complice!

Les gouvernements fédéral et provincial ne se sont toujours pas opposés publiquement aux OGM, et ces derniers continuent à circuler librement dans nos assiettes. Tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral n'aura pas pris position sur le dossier des OGM, le Canada restera à la merci de Monsanto. Nous considérons que ce n'est pas à Monsanto de décider du sort de l'agriculture canadienne, mais bien à la population. C'est en se mobilisant à



**Le Copiste  
du Faubourg**

DÉCOUVREZ  
NOTRE GRAND CHOIX  
DE PAPIERS FINS ET ARTISANAUX

**Nouveau!**

**Internet  
haute-vitesse  
et  
sorties  
laser couleurs  
en  
libre service!**

Lundi, mardi, mercredi 9 h à 18 h  
Jeudi, vendredi 9 h à 21 h  
Samedi, dimanche 11 h à 17 h

545, rue Saint-Jean, Québec  
☎ 525-5377

# Consultation publique en septembre

Par Yves Gauthier

Une consultation publique sur les problèmes de circulation de la rue d'Aiguillon se tiendra en septembre prochain. C'est à la suite de représentations de résidants et résidentes auprès du conseil de quartier que des solutions possibles ont été élaborées. Celles-ci seront présentées à l'ensemble de la population, dans le cadre de la consultation, pour discussion et approbation.

Lorsque, en octobre 2003, le conseil de quartier SJB confiait à Lucien Morin et à Linda Fick la tâche de former un comité qui se pencherait sur les problèmes de circulation affectant les résidants et résidentes de la rue d'Aiguillon, il faisait là, à n'en pas douter, un choix judicieux. En effet, deux semaines plus tard, le groupe s'était déjà réuni pour chercher des correctifs.

Le principal irritant est la circulation de transit. Selon les données recueillies au cours des années, il s'avère que 50 % des déplacements automobiles dans les rues du



Photo: André Desgagnés

MM. Laurent Dorval et Marc Des Rivières, du Service des transports de la Ville de Québec, expliquant leurs solutions aux membres du conseil de quartier.

quartier sont dus à des automobilistes qui n'ont pas affaire dans SJB. Les heures de pointe du matin et du soir sont

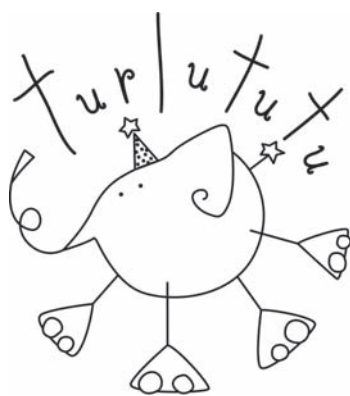
particulièrement problématiques. Cet afflux de voitures dans un quartier résidentiel de centre-ville incommode grandement la population par le bruit, les émanations de monoxyde de carbone, le danger pour les piétons et les atteintes à la tranquillité en général. Pour le comité, une solution s'impose et elle doit être trouvée sans pour autant pénaliser indûment les résidants et résidentes des autres rues.

Au cours de la réunion du conseil de quartier du 26 mai dernier, les membres du conseil et les représentants du Service de transport de la Ville se sont entendus sur des avenues de solutions; elles devront être élaborées dans les détails par le Service des transports, et présentées à la population de SJB au cours d'une assemblée spéciale en septembre prochain.

Participer à une telle consultation citoyenne est de première importance pour celles et ceux qui veulent être entendus.

## Le Centre Famille Haute-Ville autonome

(A.T.) Après presque trois ans d'existence, le Centre Famille Haute-Ville a acquis son autonomie. Afin de permettre à cette nouvelle ressource d'obtenir du financement dès sa création, le Centre ressources Jardin de famille de Vanier avait accueilli le Centre Famille en tant que point de service.



Après ces années de parrainage, le Centre est désormais pleinement autonome dans la gestion et la planification de ses activités, avec son propre conseil d'administration décisionnel. Son nouveau statut ne lui donne toutefois pas automatiquement accès au financement récurrent dont sa survie

dépend largement. Les résidants du quartier sont par ailleurs toujours nombreux à le soutenir. Environ 275 personnes ont assisté à sa soirée-bénéfice le 29 avril dernier et plus de 1 000 personnes ont signé la pétition appelant à sa survie.

### LES macarONS Tur/ututu ! SONT DE RETOUR ENCORE PLUS DE PIQUANT!

Disponibles à ces adresses :

Centre Famille  
Haute-Ville  
597 Richelieu

Comité populaire  
Saint-Jean-Baptiste  
780 Sainte-Claire

### Fête du Faubourg 2004 : Marché aux puces

Cette année, la section marché aux puces de la Fête du Faubourg sera réservée aux résidants et résidentes du quartier Saint-Jean Baptiste. La Fête aura lieu les 24 et 25 juillet 2004, et des tables seront disponibles gratuitement entre Turbull et Claire Fontaine dès 9h. Premier arrivé, premier servi.

objet qui pourrait encore servir.

Privilégier les résidants et résidentes du quartier donnera une saveur plus locale à la Fête et vous permettra d'y participer de façon plus directe. Et peut-être, qui sait, de faire quelques sous par la même occasion.

Aussi, si vous avez des objets qui encombrant votre logement, c'est l'occasion parfaite pour en faire profiter vos voisins! Alors en déballant vos boîtes après votre déménagement, pensez-y à deux fois avant de jeter un

Alors les 24 et 25 juillet, c'est un rendez-vous!

Martin Léveillé  
Directeur général de l'A.G.A.F.

- Steaks frites, burgers
- Frites maison
- Salades, fines pizzas, pâtes
- Nachos, escalopes de veau
- Poitrines de poulet, saumon
- Déjeuners, menus midi, tables d'hôte

- Mets pour emporter
- Verrière, terrasse



ET BIEN PLUS ENCORE...

HEURES D'OUVERTURE : de 8h à 23h



# Bar le Temps Partiel

## Une expérience de coopérative de travail

Par Yves Gauthier

Dans le monde du travail, les entreprises à propriétaire unique ou à but lucratif sont les plus répandues. Mais il existe d'autres formes qui conviennent mieux à certains travailleurs et travailleuses. Le faubourg a été témoin, au cours des années, de quelques expériences de coopératives de consommation et de travail. Le bar Le Temps Partiel fait partie de cette dernière catégorie.

Depuis deux ans, Le Temps Partiel s'est installé rue d'Aiguillon. Il est le bébé de la Fourmi Atomique, en activité rue d'Auteuil pendant 15 ans avant que la bâtisse qui l'abritait, jugée non sécuritaire, ne soit condamnée par la Ville. C'est donc dire que pour le groupe du Temps Partiel, l'expérience de coopération dure depuis 17 ans.

Pour les personnes interrogées, « le fait d'être à la fois copropriétaires et co-employés permet des relations de travail moins hiérarchisées ». Chacun a voix au chapitre. Le but n'est pas d'accumuler des profits à tout prix mais de procurer, aux coopérateurs et coopératrices, un travail intéressant et décent aux meilleures conditions possibles.



Photo: André Desgagnés

De gauche à droite: François, Régis, Martine, Pascal et Tom membres actifs de la coopérative de travail le Temps Partiel.

En outre à la fin de l'exercice financier, si les surplus sont suffisants, les membres peuvent décider de se les partager selon le nombre d'heures travaillées par chacun.

Ce qui unit et réunit les coopérateurs et coopératrices du Temps Partiel, c'est le principe de solidarité. La mentalité des coopératives leur plaît et leur convient « à cause de l'esprit de corps qui s'en dégage et de l'aspect égalitaire des relations entre les membres ». Il ne leur reste, disent-ils, qu'à accroître leur « implication communautaire pour être encore plus au diapason du véritable esprit coopératif et du quartier ».

Le Temps Partiel s'inscrit lentement mais sûrement dans la trame du circuit des bars du quartier SJB. En mettant l'accent sur des activités culturelles, ce bar finira par se tailler une niche qui lui convient.

Ici, on veut que l'esprit de coopération se reflète dans toute l'atmosphère de l'établissement. Il est à souhaiter que cette coopérative de travail en suscite d'autres. Le quartier SJB n'en comptera jamais trop.

# Chapelle historique Bon-Pasteur

## Un secret à partager

Par Yves Gauthier

À l'ombre de l'édifice Marie-Guyart, sur la rue de la Chevrotière, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, un joyau mérite d'être découvert et se doit d'être visité. Il s'agit de la chapelle historique Bon-Pasteur, qui fait partie du patrimoine religieux classé depuis 1975.

La chapelle historique Bon-Pasteur est un lieu de spectacles aussi! Depuis 2003 y sont présentés une série de concerts explorant différents répertoires musicaux, tels les genres classique, baroque, lyrique, le jazz, la musique de chambre, etc. Au cours de la dernière année, pas moins de 100 représentations ont été offertes au public à prix populaire, voire gratuitement.

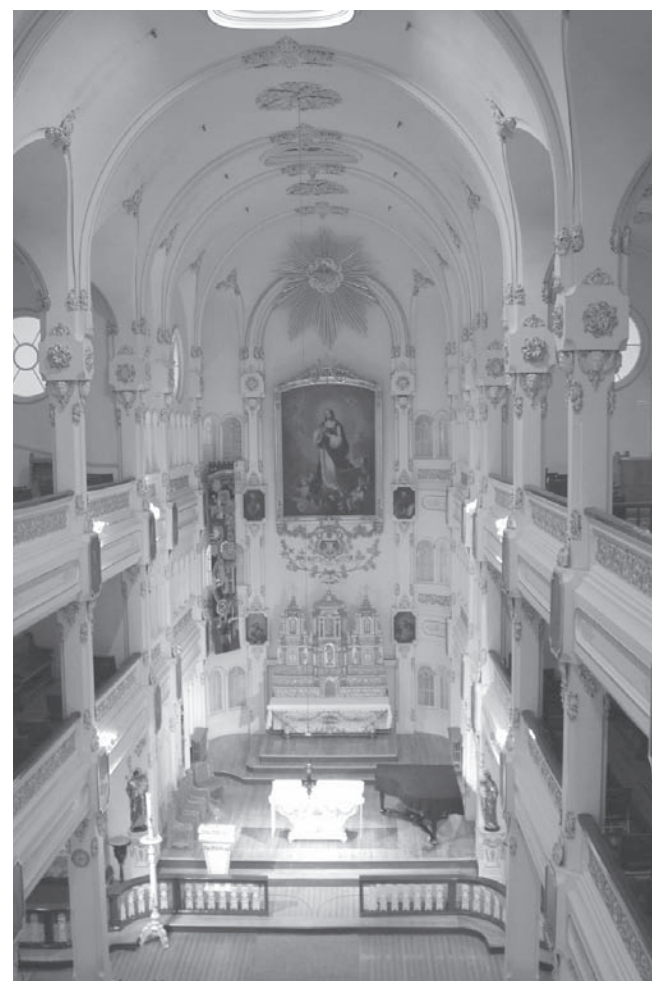


Photo: André Desgagnés

La chapelle historique Bon-Pasteur, un petit bijou au cœur du quartier SJB.

La chapelle jouit d'une acoustique exceptionnelle, et des partenaires artistiques comme les Violons du Roy, FideArt, le Conservatoire de musique de Québec, le Quatuor Cartier, le Club musical de Québec, le Chœur de la Colline et l'École de musique Arquemuse, entre autres, profitent des lieux. La chapelle devient ainsi un lieu privilégié tant pour la « relève » que pour des artistes dont la carrière connaît déjà une reconnaissance publique.

La chapelle historique Bon-Pasteur, comme lieu de diffusion artistique, est ouverte douze mois par année. Grâce à une aide financière léguée par les religieuses du Bon-Pasteur, la chapelle affiche des coûts de location vraiment exceptionnels. Et pour les amateurs et amatrices d'art, elle est certes un lieu à fréquenter.

Pour en savoir plus sur l'histoire ou la programmation de la chapelle, consulter le site Web [www.lachapellebonpasteur.com](http://www.lachapellebonpasteur.com), ou composer le 522-6221.

*La vraie crème glacée vous passionne ?*



*Découvrez nos nouvelles saveurs éclatées :*

- Chai Bombay
- Banana Mama,
- Fleur d'Hibiscus
- Thé Orange Pekoe
- ... et plus encore!

**Eric**  
LA CRÈME GLACÉE DES PASSIONNÉ(E)S

**CHOCO-MUSÉE**  
634, rue Saint-Jean  
Faubourg Saint-Jean Baptiste  
524-2122

# Grève à la Flèche de fer Contre l'indécence érigée en système

Par Nicolas Lefebvre Legault

De prime abord, rien ne distingue l'Atelier la Flèche de fer de milliers d'autres PME qui font de la sous-traitance, si ce n'est qu'elle s'affiche ISO 9002 (une « garantie de qualité »). Pourtant, même si les clients n'en sont jamais informés, l'entreprise est un centre de travail adapté à but non lucratif. Révoltés par des conditions de travail scandaleuses et les « offres » d'un CA méprisant, la quarantaine d'employés de l'Atelier la Flèche de fer sont en grève depuis le 14 avril dernier. À leur connaissance, c'est la première fois que les travailleurs d'un centre de travail adapté font la grève.

Tous savent depuis longtemps que les programmes de réinsertion à l'emploi sont des pépinières à *cheap labor* et que les « participants » à ces mesures se font littéralement exploiter. Les boîtes qui embauchent des personnes handicapées sont sans doute les pires de toutes. Selon ce que nous avons pu apprendre, un climat pourri règne à l'Atelier la Flèche de fer, où les employés sont traités comme des enfants et aucunement respectés dans leur travail. Et les conditions de travail sont loin d'être idéales, les employés sont payés 7,94 \$ de l'heure. C'est bien beau la réinsertion par le travail mais avec ce salaire-là, les gens gagnent à peine 100 \$ de plus par mois qu'en restant sur l'aide sociale.

Le patron offrait un gel des salaires pour 2003, une hausse de 0,20 \$ pour 2004 et une autre de 0,36 \$ pour

2005, le tout assorti d'une hausse de 64 % des primes d'assurances collectives. Bref, un appauvrissement garanti par des hausses de salaire ne couvrant ni l'inflation, ni l'augmentation des primes. Le pire c'est que l'État, par



Photo: Emilie Baillargeon, les DéclencheurEs

l'entremise d'un programme de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), verse 8,57 \$ de l'heure pour chaque personne handicapée travaillant dans cette entreprise. Autrement dit, chaque emploi est subventionné à 115 %. Le syndicat, de son côté, revendique 0,20 \$ pour 2003, 0,50 \$ pour 2004 et 0,50 \$ pour 2005.

En onze mois de négociation ont eu lieu sept rencontres et une conciliation. Le patron, arguant ne pas avoir les moyens d'offrir davantage, ne veut pas déroger de son offre. Selon le journal *Les Affaires*, les revenus de l'Atelier la Flèche de fer ont en effet légèrement diminué en 2003 (de 4,51 %), mais après trois années consécutives de croissance. Le syndicat, doutant de la bonne foi de l'employeur, lui a demandé d'ouvrir ses livres. Si l'entreprise est effectivement en difficulté, le syndicat est prêt à revoir ses demandes salariales, à condition qu'elle accepte l'aide de gestionnaires fournis par le syndicat; l'unité est affiliée au Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB) de la FTQ, qui ne manque pas de comptables et de gens habiles à jongler avec les chiffres! Évidemment, le patron n'a rien voulu savoir.

Les syndiqués rencontrés se disent prêts à tenir leur bout aussi longtemps que nécessaire. Il faut dire que les employés sont bien épaulés par leur syndicat. Ils sont en effet tellement mal payés que la paie de grève du SEPB est plus élevée que leur salaire normal. Pourtant, ce n'est pas un syndicat de « gras durs », les autres membres sont majoritairement des employés de banque, des caissières, et des employés de bureau de commissions scolaires.

L'Atelier la Flèche de fer est situé 1400, avenue Galilée, à Québec. Tél. : 683-2946.

## Un site web pour comprendre les enjeux des négociations du secteur public

(NLL) Il est souvent très difficile de comprendre les véritables enjeux des négociations entre le gouvernement et ses employés. Les grands médias, qui ne se concentrent que sur l'aspect sensationnel des négociations, donnent malheureusement plus dans la propagande qu'autre chose. Quant à se faire laver le cerveau, on aimerait bien avoir les deux côtés de la médaille mais, en général, c'est plutôt le point de vue du gouvernement qui passe. Peu de sources existent pour permettre au commun des mortels de comprendre de quoi il en retourne et de se faire une opinion. La CSN vient de lancer un site Web qui pourra changer la donne.

Le nouveau site Web du secteur public de la CSN, [www.secteurpublic.info](http://www.secteurpublic.info), est un site d'information générale ouvert au grand public qui présente le point de vue des syndiqués dans les négociations qui s'annoncent. En effet, en plus des permanentes du Service d'information de la CSN, les syndiqués de base peuvent aussi mettre en ligne des articles et des photos, comme sur le CMAQ. Le site, qui est mis à jour quotidiennement, permettra à tout un chacun de se faire une idée et de suivre les mobilisations en cours.

### Erratum

Luc Fortin, du Réseau de transport de la capitale (RTC), nous souligne qu'une erreur sur la personne morale s'est glissée dans l'article « Avenir du transport en commun, la privatisation nous pend au bout du nez » (p. 5 de la dernière édition). La gestion du réseau informatique du RTC n'avait pas été confiée à la firme privée CGI mais bien à la firme LGF. [Il n'empêche que le service a été effectivement rapatrié à l'interne parce que ça coûtait moins cher que la sous-traitance.] Toutes nos excuses.

## LOGEMENT

DES PROBLÈMES ? DES QUESTIONS ?

[WWW.FRAPRU.QC.CA](http://WWW.FRAPRU.QC.CA)



# Du rifi chez les gais À quand le retour de l'arc-en-ciel?

Par Yves Gauthier

**Au cours des deux dernières années, les gens d'affaires du faubourg et ceux de la communauté homosexuelle de Québec s'étaient joints au promoteur montréalais André Gagnon pour présenter Fierté Québec. Un constat de fiasco a été fait par l'ensemble des partenaires. Ces derniers, ainsi que des commanditaires majeurs, ne font plus confiance à l'organisme Fierté Québec tant qu'il restera sous la férule d'André Gagnon.**

Selon Martin Léveillé, directeur général de l'Association des gens d'affaires du Faubourg (AGAF), « de nombreuses frustrations vécues par plusieurs commerçants ont mené à la perte de confiance envers Fierté Québec ». Pour la direction du bar Le Drague, « quantité de promesses non tenues, le manque de franchise, une méconnaissance des gens de Québec, la remise de rapports financiers obscurs et le gonflement artificiel du nombre de participants » sont les causes qui auront fait fondre, comme sucre en eau chaude, la crédibilité de M. Gagnon à Québec.

## Des dettes

De nombreuses dettes, accumulées au cours de l'édition de l'an dernier, n'ont toujours pas été acquittées. Au moment d'écrire ces lignes, Marie Rioux, propriétaire du café Abraham-Martin, court toujours après les quelque 500 \$ qui lui sont dus, et ne se gêne pas pour dire que M. Gagnon « est un beau parleur, un manipulateur et un profiteur ».

De son côté Sherley Ouellet, responsable de la salle Multi du Complexe Méduse, aimerait bien se voir payer les 3 100 \$ en frais de location que lui doit Fierté Québec. Jean Grantham, de l'Institut Canadien de Québec, a toujours un mince espoir de recevoir les 1 760 \$ en souffrance pour la location de l'auditorium Joseph-Lavergne. Ajoutons-y les 100 \$ dus aux éditeurs de la brochure *Saint-Roch Tout un monde*, et les 8 700 \$ dus à la Ville. Et ce ne sont là que les dettes connues.

## À fonds perdus

Combien de gens d'affaires, d'organismes communautaires et d'artistes rencontrés, tant dans le faubourg qu'en basse-ville, se sont plaints que les sommes et l'énergie investies dans Fierté Québec sont sans commune mesure avec le peu de résultats positifs obtenus à tous égards! Pour plusieurs d'entre eux, l'événement Fierté Québec est le festival de la « poudre aux yeux », du « tape-à-l'œil », de « l'inflation verbale », de « l'enflure arithmétique », « de la déception », enfin de tout, sauf de la qualité.

Pour s'en convaincre un peu plus, il suffit de lire la lettre ouverte que les artistes présents sur la rue Saint-Joseph ont signée dans le magazine *Fugues* de novembre 2003, et celle de Robert Gray, de l'Union des écrivains gais du Québec, dans le magazine *Être* du même mois. Malgré les prétentions du promoteur, qui parle d'un achalandage de 125 000 personnes et de retombées économiques de cinq millions de dollars, une compilation ventilée des entrées aux différentes activités, faite par plusieurs observateurs indépendants, montre au contraire une participation populaire beaucoup plus faible.

## Quartier et arrondissement

Le dossier Fierté Québec devrait être clos depuis plusieurs semaines déjà. Selon Martin Leclerc, responsable des événements spéciaux pour l'arrondissement de la Cité, la Ville somrait Fierté Québec de régler ses problèmes administratifs (dettes) avec elle au plus tard le 28 mai dernier dans une lettre qu'elle adressait à André Gagnon.

Mais en date du 15 juin, des discussions entre les deux parties avaient toujours cours. Aurait-on peur de se faire taxer d'homophobie en refusant à M. Gagnon la présentation de l'événement en 2004? Si c'est le cas, cette peur est grandement injustifiée.



Photo: André Desgagnés

**Pierre L'Heureux, copropriétaire du bar Le Drague, et Martin Léveillé, directeur général de l'AGAF.**

Nombreux sont ceux et celles qui se demandent ce qu'attendent les responsables du dossier, à la Ville, pour suivre le conseil de Marie Rioux du café Abraham-Martin. Le directeur de l'AGAF, avec le soutien de commerçants gais de la haute-ville, a déjà signifié au conseil de quartier SJB, à Martin Leclerc et à la conseillère Lynda Cloutier que son organisme serait

prêt à gérer la fête de la différence homosexuelle dans le Faubourg sans demander de compensations financières à quiconque et sans laisser de dettes aux commerçants.

Que fait-on de la volonté des gens du quartier et de l'arrondissement? Est-ce que l'AGAF sera entendue? Les réponses se font toujours attendre.

## L'envers de la médaille

[NLL] Pour André Gagnon, principal organisateur de Fierté Québec, les problèmes financiers liés à l'organisation d'une fête de la diversité sexuelle n'ont pas commencé avec l'entrée en scène de l'organisme qu'il dirige. L'organisateur de Fierté Québec souligne qu'en 2000, la « Corporation de la Fête Arc-en-ciel a fait faillite malgré une fête très populaire », et qu'en 2001 l'Association Ensemble Québec a « fait un flop ». Selon lui, l'objet du litige consiste en ce que certains veulent bien des retombées économiques, mais sans vouloir

assumer les coûts de l'organisation. « Depuis des années, certains font la passe de cash avec ça, et ils laissent les déficits aux OSBL », soutient André Gagnon. « Ce n'est pas normal qu'il vienne 30, 40 ou 60 000 personnes dans la journée et que l'organisme qui en est responsable face un déficit », poursuit-il.

Interrogé sur le soutien de la communauté gaie de Québec à ses initiatives, l'organisateur de Fierté Québec affirme qu'il n'y a pas de contestation du côté

communautaire. D'après lui, le fait que la Table de concertation des gais et lesbiennes du Québec organise ses États généraux en même temps que Fierté Québec est un bon indice de l'appui de la communauté. L'Infobourg a toutefois obtenu un autre son de cloche. Plusieurs organismes communautaires, et non des moindres (Miels-Québec, entre autres), n'ont absolument pas l'intention de participer à Fierté Québec. Notons aussi que la Table de concertation des gais et lesbiennes du Québec est dirigée notamment par... André Gagnon.

## La torture.netTE

Par Michelle Briand

**La torture se pratique sous tous les ciels, dans tous les pays, et jouit maintenant d'une célébrité inespérée dans Internet. L'image devient plus importante que la réalité, et nous sommes des voyeurs de la torture et de la pornographie. Les photographies récentes venant d'Irak sont presque toutes à connotation sexuelle. Elles semblent avoir été prises par vous et moi, mais leur quantité n'a rien de commun avec les photographies que nous faisons développer à la pharmacie du coin.**

Dans un article intitulé « Regarding the torture of others » (« Regarder la torture des autres »), et publié dans le *New York Times* du 23 mai 2004, Susan Sontag traite longuement de cette question. Sa prémisse : les photos prises à la prison d'Abu Ghraib ne s'inspireraient-elles pas du vaste répertoire d'images pornographiques disponibles dans Internet? Susan Sontag constate que les bourreaux ne semblent pas voir de mal dans les actes commis. Elle s'inquiète de l'escalade de la violence acceptable dans

notre société et du « plaisir » qui semble relié à des actes de plus en plus violents. Ces photos illustrent une culture où la honte n'existe plus et où règne une admiration pour la brutalité. D'ailleurs, le gouvernement des États-Unis s'est offensé de la dissémination des photos, bien plus que de leur contenu.

Nous sommes entrés dans l'ère de la caméra numérique et de la webcam; dès lors tout le monde peut photographier et filmer sa vie, et faire circuler des images dans Internet. Rien, pour le moment, ne semble pouvoir arrêter la diffusion d'absolument n'importe quoi. Autour de moi, tout le monde semble plongé dans un état de choc, incapable de tenir un raisonnement sensé devant l'ampleur du phénomène et surtout, impuissant à agir. Internet nous permet également de nous réseauter, répètent les activistes, ou encore les militants et militantes, qui ne vivent plus une journée sans se brancher. Mais voilà : en matière de technologies, nous courons derrière les innovations, sans nous interroger sur toutes leurs conséquences dans nos vies individuelles et collectives.

Comme pour l'automobile, nous en sommes venus en moins de 20 ans à la conclusion qu'Internet est un outil indispensable.

Nous devrions tenter d'instaurer la semaine sans automobile et la semaine sans Internet juste pour nous rassurer sur notre capacité de survie en cas de panne d'essence et d'électricité. Mais je n'ose pas imaginer le tollé qui rendrait une telle initiative totalement impossible. Car que feraient les commerçants cette semaine-là? Il ne faut pas oublier que la planète leur appartient.

**MUSIQUE DU FAUBOURG**  
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

- Disques compacts, DVD et cassettes neufs et usagés
- Instruments de musique Cordes de guitare à prix réduit
- Taxes incluses sur tout en magasin

CONSULTEZ NOS PRODUITS SUR INTERNET [www.musiquedufaubourg.com](http://www.musiquedufaubourg.com)  
623, rue Saint-Jean, Québec Tél. fax: 529-4848

# BABILLARD COMMUNAUTAIRE

## Comité patrimoine SJB

Exposition-hommage au sculpteur Michel Rigali, auteur des statues sur la façade de l'église SJB. De nombreuses activités sont prévues du 20 juin au 11 octobre.  
Info : [www.stjeanbaptistehvquebec.org](http://www.stjeanbaptistehvquebec.org)

## Chapelle historique Bon-Pasteur

Des concerts sont offerts à prix abordable tout au cours de l'été. Pour connaître la programmation, consultez le site Web [www.chapellebonpasteur.com](http://www.chapellebonpasteur.com) ou contactez la Chapelle au 522-6221.

## Vestiaire du Faubourg/ Espace ludique solidaire

Contrairement aux années antérieures, le Vestiaire du Faubourg sera ouvert durant la période estivale. Pour vous procurer des vêtements à prix très abordable ou encore pour donner des vêtements en bonne condition, arrêtez au Vestiaire entre 12 h et 16 h du lundi au vendredi. Info : 522-0454.

## Fête du Faubourg SJB

Les 24 et 25 juillet, la rue Saint-Jean deviendra piétonne pour la présentation de la Fête du Faubourg, qui cette année s'étendra sur deux jours, une première. On y retrouvera de l'animation en tout genre, un marché aux puces réservé aux résidants et résidentes, une

braderie (vente de trottoir), des artisans et artisanes, des spectacles sur différentes scènes et sur la rue avec une pléiade d'artistes. De quoi égayer la Fête! La rue sera fermée à la circulation automobile de 7 h à 22 h le samedi et de 7 h à 18 h le dimanche. Une foule très nombreuse visite la rue Saint-Jean pendant la Fête. À ne pas manquer.

## Choeur d'hommes Anamnèse

Si vous aimez la musique et le chant et désirez explorer le répertoire choral, l'Ensemble vocal Anamnèse est en période de recrutement. Les répétitions ont lieu au Carter Hall de la cathédrale Holy Trinity sur la rue des Jardins, dans le Vieux-Québec. Info : Guy, au 527-8284.

## Exposition Empire Lyon

Yvon Goulet, un artiste de renom, expose ses toiles, du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre, à l'Empire Lyon au 943, rue Saint-Jean. Cet artiste gai propose des acryliques, des pastels et des encres à la sérigraphie peints sur canevas et des estampes à tirage unique sur panneaux-réclames en plastique recyclés.

## Faubourg en vitrine

Les Amis du penseur récidivent! Une deuxième édition de Faubourg en vitrine sera présentée du 11 septembre au 10 octobre prochains. Cette année on double le nombre d'artistes participants, qui passera de 40 à 80, et le nombre d'œuvres exposées devrait atteindre 150. Pour en savoir plus, consultez le site Web [www.lesamisdupenseur.org](http://www.lesamisdupenseur.org)

## Bibliothèque SJB

Groupe Traits-art : collectif de 16 artistes du symposium Joque, organisé dans le cadre du Festival d'été de Québec. Jusqu'au 18 juillet.  
Jeunesse 2004 : exposition collective de 5 jeunes de la Maison Dauphine ayant participé à l'événement jeunesse 2004. Du 23 juillet au 10 août.  
Je revendique l'espace humain : en exposition, le travail pictural de l'artiste Odette Ducasse qui se construit à partir de la nature. Des lignes et des ombres qui se fragmentent dans un même univers. Aux visages des pierres, l'artiste revendique l'espace humain. Du 18 août au 15 septembre.

## Alcooliques Anonymes

Des rencontres hebdomadaires ont lieu au centre Lucien-Borne tous les dimanches à 20 h, au local 505, pour les personnes aux prises avec un problème de consommation excessive d'alcool.  
D'autres rencontres ont aussi lieu le premier dimanche de chaque mois à 10 h. D'autres personnes, comme les conjoints et conjointes, peuvent se joindre au groupe.  
Info : 529-0015.

Pour communiquer des activités au Babillard communautaire, écrire à [dolma01@arobas.net](mailto:dolma01@arobas.net) ou au 780, rue Sainte-Claire, Québec (Québec) G1R 5B9. Tél. : 522-0454.

## L'INFO BOURG



le droit de refuser, corriger, réécrire ou couper les textes qu'elle reçoit, et ce, au bénéfice des lecteurs. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs (ce qui veut dire qu'ils ne reflètent pas toujours l'opinion de l'équipe de rédaction).

780, rue Sainte-Claire  
Québec (Québec) G1R 5B9  
Tél. : 522-0454 - Fax: 522-0959

Équipe de rédaction : Carole Towner, Marie Langevin, Anne-Marie Turmel, Yves Gauthier, Martin Dufresne, Emilie Baillargeon, Michelle Briand, Nicolas Lefebvre Legault, Stéphane Robitaille Amélie Tendland et Emilie Dufour.

Équipe technique :  
Francine Bordeleau (correction),  
Ian Renaud-Lauzé (infographie).  
Publicité : Martin Tétu (522-0454).

L'Infobourg est un journal de quartier(s), publié douze fois par trois ans et diffusé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. La rédaction ne croit pas à l'objectivité journalistique et est consciente qu'en général, elle défend un point de vue partisan. Ce point de vue, c'est celui de la défense des droits et des intérêts des classes populaires. Malgré cette orientation partisane, l'Infobourg s'abstient généralement de mentir!!! La rédaction se réserve

## Suite de la une 10 MIXITÉ

l'espoir que ces derniers « donnent l'exemple » à leurs concitoyens plus pauvres. C'est, à peu de choses près, ce que disait Jean Rouleau, coordonnateur du Collectif en aménagement urbain d'Hochelaga-Maisonneuve (CAUHM), dans *Le Devoir* (11 octobre 2003) : « Un modèle de gens qui ont réussi, c'est positif et ça amène les plus pauvres à vouloir eux aussi réussir. [...] Quand les gens sont pauvres et sous-scolarisés, dans des familles monoparentales, l'homogénéité est négative. Ce n'est pas normal que des enfants grandissent dans un endroit qui ressemble à une zone bombardée. Nous voulons rétablir une sorte d'équilibre, nous pensons à l'ascension sociale des gens. Ceux qui croient que nous "gentrifions" à outrance ne réfléchissent pas à long terme. » À l'image des colonisateurs d'autrefois, les riches auraient une mission civilisatrice dans les quartiers populaires : sortir les locataires de leur « culture de pauvreté ».

Le problème, c'est que la mixité sociale n'existe pas. Elle n'est en fait qu'un moment de transition plus ou moins long dans la vie d'un quartier. Laissé à lui-même, le marché favorise systématiquement les riches et tend à la ségrégation spatiale, notamment en fonction du revenu. Les nouveaux propriétaires de condos ayant par définition plus de moyens que les autres résidants, ce sont leurs besoins, leurs goûts, leur culture, même s'ils sont minoritaires, qui à terme façonneront le quartier. Favoriser la mixité sociale dans des quartiers populaires est criminel, cela équivaut à planifier la marginalisation des classes populaires et de leur culture dans ce qui était jusqu'à hier leur quartier. Parlez-en aux anciens résidants du Plateau ou aux victimes de reprises de logement dans le Vieux-Rosemont, à Montréal.



## Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Depuis 1976, une force dans le quartier pour la défense des droits sociaux, politiques et culturels de la population.

Des questions?  
Envie de vous engager?  
N'hésitez pas, contactez-nous!

780, rue Sainte-Claire  
Québec (Québec) G1R 5B9  
Tél. : 522-0454  
Fax: 522-0959

# Qui sait? Qui est censé savoir?

Par Martin Dufresne

Nous ne manquons pas de figures d'autorité qui prétendent savoir et tentent de nous dire quoi penser. La quasi-totalité des livres communiquent et entretiennent plus ou moins subtilement cette impression. En fait, les éditeurs veulent avant tout faire de l'argent, entretenir des clientèles captives de genres qui se vendent bien. Le titre et la page couverture des best-sellers empilés près de la caisse enregistreuse annoncent clairement ce qu'on vend : romantisme, violence, idéalisme, évasion, pouvoir ou promesses de succès. Bref, du *fast food* mental.

Mais qui sait vraiment? Et des livres peuvent-ils encore transmettre un savoir véritable, ancré dans une pratique et une expérience? Avons-nous cessé de l'espérer?

Moi, je ne sais pas... Mais il m'arrive de découvrir des livres qui « brassent la cage » en donnant à lire le savoir de gens à qui on passe rarement le micro, malgré leur fonction humaine essentielle.

*Des pas sur l'ombre* est un superbe recueil de photos et de témoignages rassemblés par une artiste québécoise, Diane Trépanière, aux Éditions du remue-ménage. Elle a consacré un an à faire le tour des maisons d'hébergement du Québec, où elle a animé des ateliers d'écriture auprès des travailleuses et des bénévoles qui ouvrent quotidiennement, patiemment, des brèches dans la prison de la violence conjugale.

Trépanière ramène une riche moisson de ce triple parcours : le sien propre dans une démarche tout à fait originale pour une artiste conceptuelle; celui des travailleuses qui expriment un savoir acquis à force d'écoute; et surtout, le parcours des femmes maltraitées qui s'en sortent à la force des poignets et qui, enfin, parlent.

Au contraire du « spectaculaire » ou du discours

culpabilisant de la psychologie populaire, *Des pas sur l'ombre* nous amène à une vision plus sentie des pièges où l'âme s'enlise. C'est aussi, avec sa facture graphique impeccable, un tableau vibrant de la solidarité des femmes qui déverrouille tant de portes.

Comment un texte aussi vrai a-t-il pu être publié? Par passion et dévouement, c'est clair, mais aussi grâce à la démarche communautaire de Trépanière. Elle a tiré parti d'une foule d'appuis : l'auto de sa coiffeuse, un peu d'argent d'une fondation et de sa famille, l'hébergement par les militantes en tournée, etc. De plus, les Éditions du remue-ménage ont eu recours à la prévente du livre dans le réseau des maisons d'hébergement pour arriver à produire un livre aussi beau que touchant. Un cadeau à se faire pour lire au parc par une journée ensoleillée. Un livre à prêter ou à donner après lecture!



Quelques autres livres sur la violence conjugale, disponibles dans le réseau des bibliothèques de Québec (<http://207.96.237.11/html/bibliopub/catalogue/index.html>) :

- + *Un grain de sable dans l'engrenage*, de Diane Prudhomme;
- + *Mon père me fait peur*, de Rachel Boutin;
- + *La violence conjugale*, d'Hélène Lachapelle;
- + *Pour de vraies amours*, de Linda McLeod;
- + *J'ai fermé les yeux*, de Michèle Weldon.

Un numéro de téléphone sans frais pour trouver de l'aide face à un conjoint violent : 1 800 363-9010

«Il se peut que je laisse RIEN. Un rien à la vie, le vide. C'est le plus beau moment car à cet instant de vide tout est possible. À cet instant de vide, le coeur se remplit d'amour. Et voilà mon cadeau à la vie.»

Suzanne,  
55 ans

«J'ai aussi été brisée dans ma vie mais on a touché à ma partie fantôme; la partie réelle est intacte.»

Diane, 48 ans

«Après seize ans, m'indigner encore des différences sournoises, des injustices camouflées. C'est aussi avoir un parti pris pour les femmes et en être fière, car toute femme part très loin en arrière du peloton à cause de l'éducation de soumission, de gentillesse, d'élégance... Chercher à comprendre ce qui fait qu'une femme prend des décisions qui rapetissent sa liberté. L'inviter à saisir qu'elle peut se dévictimiser pour son plus grand bien et celui de sa famille. Voilà le défi qui m'énergise, me stimule, me dynamise et qui fait qu'en maison d'hébergement je m'éternise... »

Ginette, 56 ans

## CENTRE famille HAUTE-VILLE

597, Richelieu, Québec

Tél. : 648-1702

Horaire d'été à compter du 28 juin

Fermeture du 26 juillet au 17 août

Du mardi au vendredi : 8 h 30 à 13 h

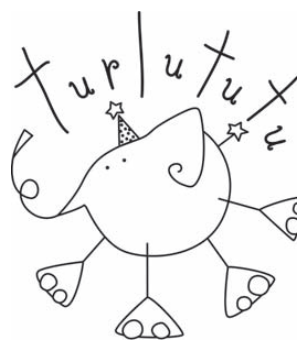
Samedi : 10 h 30 à 16 h 30

Lundi et dimanche : fermé

Nouvelle session des ateliers Clés magiques à l'automne

Pour les parents et leurs enfants de 2 ans et demi à 4 ans

Les places sont limitées, inscrivez-vous le plus tôt possible !



## Erratum

Une faute d'orthographe s'est glissée dans la publicité d'Erico lors du dernier numéro de l'Infobourg. Notre infographe tient à s'en excuser.

L'inter MARCHÉ ST-JEAN

Bienvenue aux nouveaux résidents du quartier.

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

522-4889, 850, rue Saint-Jean.

La Boucanière  
Déli-Bar  
SMOKED-MEAT

FRÂCHEMENT ARRIVÉE  
DANS LE QUARTIER...  
DÉJÀ UN INCONTOURNABLE!  
526 RUE ST-JEAN 648-2000  
(À DEUX PAS DE LA CAISSE POP!)